

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****L'an deux mil vingt-trois, le 12 mai 2023 à 15h00**

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 mai 2023**PRESENTS :**

Michel BLAIN	3 ^{ème} adjoint
Sébastien BOVERO	Conseiller municipal
André GUIGUES	2 ^{ème} adjoint
Denise GUIGUES	Maire
Philippe MURTAS	Conseiller municipal
Julien PAULET	Conseiller municipal
Gilles PERRIER	Conseiller municipal

ABSENT avec procuration :

Alina ORANGE	Conseillère municipal
Chantal ROGER-ROBERT	Conseillère municipale

ABSENT :

Alain BATTAGLINI	1 ^{er} adjoint
Damien FIROUD	Conseiller municipal

Nombre de conseillers en exercice : 11**Présents : 7****Votants : 9****N° 19/2023 – DELIBERATION RELATIVE A UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE
DES AMENDES DE POLICE**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que les communes peuvent prétendre bénéficier d'un soutien du Conseil Départemental au titre des amendes de police. Les fonds sont affectés en priorité aux opérations visant à la mise en sécurité des voies et de leurs usagers.

Madame Le Maire propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour le projet suivant :

REPLACEMENT DES GLISSIERES DE SECURITE BORDS DU LAC (annexe 3)

MONTANT DE L'OPERATION HT	AMENDE DE POLICE (80%)	TVA	AUTOFINANCEMENT	MONTANT DE L'OPERATION TTC
37 456€	29 964.80€	7491.20€	7 491.20€	44 947.20€



Afin de compléter le dossier de demande de subvention, une délibération est demandée fixant le plan de financement ci-dessus présenté, la nature et l'étendue du projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

APPROUVE la proposition de Madame Le Maire.

ARRETE le plan de financement comme proposé ci-dessus

AUTORISE Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON
Les jours, mois et ans susdits
Le Maire,
Denise GUIGUES



LE MAIRE
Denise GUIGUES